

Rapport sur la situation financière de la Municipalité

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Dans un premier temps, permettez-moi de vous remercier très sincèrement pour la confiance témoignée à mon égard lors de l'élection du 1^{er} novembre dernier. Tel que mentionné au serment que j'ai prêté vendredi le 6 novembre, soyez assuré que, c'est avec passion et honnêteté que j'exercerai, pour les 4 prochaines années, ma fonction de maire au sein de la Municipalité.

Je profite également de cette occasion pour féliciter les membres du conseil élus sans opposition, madame Dominique Gaudreau au district 1, monsieur Jean-François Pelletier au district 2 élu lors du scrutin du 1^{er} novembre dernier, monsieur Jean-Ambroise Vesac au district 3, madame Marie-Claude Laberge au district 4, monsieur Alexandre Jolicoeur au district 5 et monsieur Fernand Poitras au district 6.

Enfin, je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements à monsieur Jacques Bernier, madame Hélène Gamache et monsieur Germain Pelletier pour le travail accompli lors de leur dernier mandat.

C'est donc à titre de nouveau maire qu'il me fait plaisir de vous faire part de la situation financière de la Municipalité avant le dépôt du budget de l'année 2010.

Conformément aux dispositions du Code municipal, ce rapport comprend les différentes informations concernant les états financiers vérifiés de l'année 2008, la situation financière de l'année en cours ainsi que les orientations de l'année 2010.

États financiers 2008

Le 6 avril dernier, le conseil déposait et adoptait les états financiers de l'année 2008 vérifiés par la firme Mallette, comptables agréés. Les résultats révélaient un surplus de 400 343 \$ découlant des opérations financières suivantes :

Recettes totales :	4 007 024 \$
Dépenses de fonctionnement :	3 304 483 \$
Remboursement en capital :	275 878 \$
Transfert à l'état des activités d'investissement :	189 702 \$
Surplus avant affectations :	236 961 \$
Affectations :	163 382 \$
Excédent de l'exercice :	400 343 \$

Ce montant inclut le surplus d'opération du Camping Rocher Panet de l'année 2008, du motel industriel ainsi que toutes les sommes réservées par le conseil pour la réalisation de projets spécifiques.

Une fois, les sommes reliées à ces items soustraites de l'excédent de l'exercice 2008, le surplus des revenus sur les dépenses s'élevait à 273 803 \$.

Surplus accumulé

Au 31 décembre 2008, le surplus accumulé de la Municipalité de L'Islet s'élevait à 1 316 908 \$ soit 391 862 \$ en surplus non-réservé et 925 046 \$ en surplus réservé pour les sujets suivants :

Ville L'Islet :	42 438 \$	Traitement des eaux usées :	245 263 \$
L'Islet-sur-Mer :	53 160 \$	Développement industriel :	95 576 \$
Saint-Eugène :	71 942 \$	Motel industriel :	12 702 \$
Camping :	246 939 \$	Matières recyclables :	28 331 \$
Embellissement :	8 032 \$	Loisirs et culture :	53 458 \$
Urbanisme :	5 400 \$	Santé et bien-être :	27 688 \$
Incendie :	5 000 \$	Monument Lamartine :	4 000 \$
Divers :	15 117 \$	Sable des lits filtrants (eau potable) :	10 000 \$

Activités financières d'investissement

Les dépenses d'investissements réalisées en 2008 se chiffraient à 696 790 \$ et constituaient principalement :

- l'acquisition de portables pour le conseil municipal;
- l'aménagement paysager du terrain du bureau municipal;
- l'acquisition d'un ordinateur et d'ameublement pour le bureau;
- l'achat d'équipements incendie;
- la pose de bordures de béton dans la route du Quai;
- l'acquisition de feux de signalisation de chantier;
- la finition des travaux d'agrandissement de l'usine de production d'eau potable;
- l'achat de pompes doseuses et d'un contrôleur de PID pour l'usine de production d'eau potable;
- les travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout sur une section du boulevard Nilus-Leclerc;
- les travaux de finition du local # 187 du motel industriel;
- le pavage du stationnement au Parc Havre du Souvenir; (remboursé par la Caisse Desjardins de L'Islet)
- l'acquisition d'enseignes à l'effigie des Fleurons du Québec;
- l'achat de chaises, réfrigérateur et système d'éclairage pour le centre multidisciplinaire, de tables pour la terrasse Bord de l'eau;
- l'achat d'un réfrigérateur pour la salle municipale;
- l'installation d'une clôture au centre récréatif Bertrand-Bernier;
- l'acquisition d'ameublement pour la bibliothèque Jean-Paul Bourque;
- les travaux de réfection du bureau d'accueil du Camping Rocher Panet.

Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés de la Municipalité, soient tous les bâtiments, terrains, infrastructures municipales, ameublements, machineries et véhicules ont une valeur nette de 22 886 894 \$ au 31 décembre 2008.

Dette

La dette à long terme relativement aux billets est passée de 3 651 772 \$ au 31 décembre 2007 à 3 608 620 \$ au 31 décembre 2008.

Secteur	Règlement	Date	Description	Solde au 31-12-2008	Année d'échéance
L'Islet-sur-Mer	33-94	1995	Chemin Pionniers Est	25 182 \$	2015
	38-94	1997	Route de l'Église	106 000 \$	2017
	87-2007	2008	Petite-Gaspésie et Pionniers Ouest	105 700 \$	2023
Ville L'Islet	161	1989	11 ^e rue	24 900 \$	2009
	221	1998	Infrastructure Ville L'Islet	305 000 \$	2017
Saint-Eugène	221	1996	Chemin Lamartine Ouest	3 328 \$	2011
	273	2000	Chemin Lamartine Est	31 000 \$	2010
À l'ensemble de la population	27-2001	2002	Garage municipal	102 800 \$	2011
	41-2002	2002	Camion incendie	173 400 \$	2017
	46-2002	2002	Terrain balle	88 700 \$	2017
	50-2002	2003	Rétrocaveuse	42 100 \$	2011
	54-2003 # 1	2006	Prise d'eau	1 819 200 \$	2026
	54-2003 # 2	2006	Prise d'eau	591 800 \$	2026
	61-2004	2004	2 ^e rue	59 970 \$	2014
	93-2007	2008	Développement résidentiel – Secteur Ville L'Islet	129 540 \$	2028

Les autres dettes à long terme (SQAÉ) sont passées de 843 174 \$ au 31 décembre 2007 à 829 369 \$ au 31 décembre 2008.

Il est à noter que le gouvernement du Québec contribue au financement du règlement 54-2003 # 2 pour un montant annuel de 87 690 \$ jusqu'à son échéance.

Fonds de roulement

Au 31 décembre 2008, le capital du fonds de roulement de 50 000 \$ était utilisé.

Rapport du vérificateur

Le rapport du vérificateur certifie que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2008, le tout conformément aux normes reconnues à cette date dans le domaine municipal.

Indications préliminaires des résultats de l'année en cours

Selon le rapport des opérations financières déposé au mois de novembre, l'exercice 2009 devrait se terminer avec un excédent des revenus sur les dépenses.

Orientations générales du budget 2010

Comme à chaque année, il nous faudra procéder à la mise en place et à l'amélioration de nos infrastructures. J'entends également faire progresser les projets présentement en cours tels :

- l'aménagement du futur parc industriel;
- le développement résidentiel des terrains acquis au Sud de la 11^e rue;
- la réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la 5^e rue et 8^e rue;
- l'élaboration du projet de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sur une section du chemin des Pionniers Est.
- la pose de pavage sur la Rue du Collège;

De plus, j'envisage élaborer un plan triennal en matière d'amélioration ou de remplacement des infrastructures.

Rôle d'évaluation foncière

Le 15 septembre dernier, le service d'évaluation de la MRC de L'Islet déposait un nouveau rôle d'évaluation foncière. En voici le résumé :

	2009	2010	Majoration	Pourcentage
Valeurs imposables	211 823 600 \$	214 202 800 \$	2 379 200 \$	1.12 %
Valeurs non imposables	16 949 800 \$	20 279 100 \$	3 329 300 \$	19.64 %
Total	228 773 400 \$	234 481 900 \$	5 708 500 \$	2.5 %

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je dois déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ incluant ceux de 2 000 \$ effectués avec un même contractant lorsque ces contrats comportent un déboursé total supérieur à 25 000 \$.

Outre les dépenses d'électricité, les remboursements d'emprunt et les sommes dues aux différents paliers gouvernementaux, notons :

Entreprise	Montant	Contrat
Brenntag Canada inc.	60 509.70 \$	Produits chimiques – Usine de production d'eau potable
Construction BML inc.	120 503.65 \$	Travaux aqueduc/égout boul. Nilus-Leclerc – Secteur Ville L'Islet
Construction HDF inc.	115 378.33 \$	Achat et pose de béton bitumineux, location niveleuse
Corporation Les Habitations Au Fil du Fleuve	50 000.00 \$	Contribution projet d'habitations
CSSS Montmagny – L'Islet	48 698.00 \$	Contribution centre hébergement secteur Saint-Eugène
Équipements Récréatifs Jambette inc.	40 988.30 \$	Achat d'équipements récréatifs centre récréatif Bertrand-Bernier
Groupe Dynaco	54 928.54 \$	Achat de diesel, mazout et essence
Groupe Ultima inc.	87 502.00 \$	Assurances
Industries Lafleur	247 814.81 \$	Achat d'une unité d'urgence incendie
Les Concassés du Cap inc.	71 544.72 \$	Enlèvement des matières résiduelles et recyclables
MRC de L'Islet	316 884.26 \$	Quote-part, travaux cours d'eau, formation, cartes zonage
Noël Rochette & Fils inc.	124 429.45 \$	Travaux poste pompage # 2
Pavage Réparation Francoeur inc.	69 379.34 \$	Achat et pose de béton bitumineux
Régie de la Mauricie	103 969.17 \$	Enfouissement des matières résiduelles
Roche Itée, Groupe Conseil	29 158.81 \$	Honoraires professionnels (ingénieur)
SSQ Groupe Financier	53 004.83 \$	Assurances collectives

Rémunération et allocation de dépenses accordées aux élus

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent document doit faire mention de la rémunération des élus. C'est ainsi que, pour l'année 2009, les membres du conseil ont reçus les sommes suivantes :

	Maire	Conseillers
Rémunération	9 851 \$	3 849 \$
Allocation	4 925 \$	1 925 \$
Total	14 776 \$	5 774 \$

Maire		Régie de l'Anse-à-Gilles	MRC de L'Islet
	Rémunération	132.88 \$ / réunion	100.44 \$ / réunion
	Allocation	66.41 \$ / réunion	50.22 \$ / réunion
	Total	199.29 \$ / réunion	150.66 \$ / réunion

Permis de constructions, rénovations et agrandissements

La Municipalité a émis au cours de la présente année 274 permis de constructions, réparations et agrandissements tant résidentiel que commercial dont 2 constructions résidentielles.

Conclusion

En terminant, j'invite toute la population à assister aux réunions du conseil et principalement à celle qui aura lieu le 21 décembre prochain, pour l'adoption du budget de l'année 2010.

André Caron,
Maire

VENTE – BLOC SANITAIRE – CAMPING ROCHER PANET

La Municipalité de L'Islet demande des soumissions pour la vente d'un bloc sanitaire sis au Camping Rocher Panet.

Conditions à respecter

Le bâtiment devra être déplacé ou démolé au frais de l'acquéreur. Le terrain sous-jacent, demeurant la propriété de la Municipalité, devra être remis en état de façon à ce qu'il soit égalisé au niveau des terrains avoisinants. Le prix de vente sera payable en chèque visé lors de la signature du contrat à intervenir entre le soumissionnaire retenu et la Municipalité.

Les travaux mentionnés précédemment devront être exécutés **au plus tard le 30 novembre 2009**.

Visite des lieux

L'immeuble peut être visité sur rendez-vous en communiquant avec Colette Lord au 418-247-3060.

Date et heure limite de réception des soumissions

Les soumissions devront être reçues avant 14 h 00 le 18 novembre 2009 dans une enveloppe cachetée et porter la mention "Vente – Bloc sanitaire – Camping Rocher Panet".

La Municipalité n'est pas tenue d'accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.